

Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de l'Association des psychothérapeutes psychanalytiques du Québec, tenue à Montréal, le 18 février 2000 de 13 heures à 15 heures.

SONT PRÉSENT(E)S :

Mesdames

Susan DesRoches
Micheline Gérin-Lajoie
Jacqueline Labrèche
Diane Latendresse
Sandra Londei
Monique Sabourin
Suzanne Tremblay

1. Adoption de l'ordre du jour

Addition de deux items au point 12, Varia: -
Lettre de remerciement à la SPM
Colloque

L'adoption de l'ordre du jour est proposé par Diane Latendresse et secondée par Susan DesRoches.

2. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 21 janvier 2000

Les modifications suivantes sont apportées:
Retrait des surlignages aux points 9, 10 et 12.
Aux Annexes I et II, ajouter Annexe III à venir.

L'adoption du procès verbal de la rencontre du 21 janvier 2000 est proposée par Susan DesRoches, secondée par Jacqueline Labrèche.

3. Nouveaux membres

Il n'y a aucun nouveau membre.

4. Discussion sur le fonctionnement du comité exécutif

Les discussions portent sur le fonctionnement des réunions du comité exécutif. Quatre points s'en dégagent :

- L'APPQ et son devenir. Plusieurs soulignent l'importance des discussions qui ont déjà eu lieu sur les objectifs et sur les grandes orientations de l'APPQ. Les décisions concrètes de l'exécutif sont-elles suffisamment en adéquation avec ces orientations et avec ces objectifs ? Ces décisions tiennent-elles compte de la double vocation de l'APPQ : répondre aux besoins tant des jeunes professionnels que des thérapeutes plus expérimentés ? Avons-nous des divergences dans notre manière individuelle d'atteindre les objectifs et de poursuivre les grandes orientations ? Un membre souligne les transformations considérables des dernières années et pose la question suivante : avons-nous pris le temps de nous donner les moyens d'assumer notre développement ?
- Les réunions de l'exécutif. Un membre questionne le fait que plusieurs décisions se prennent en dehors des réunions. Plusieurs soulignent le fait qu'il y a une amélioration sensible sur cette question, car il y a maintenant plus de discussions en exécutif. Un consensus se dégage : les décisions qui concernent les orientations doivent être prises et discutées en réunion d'exécutif ; les décisions concrètes sur le terrain sont du ressort des personnes responsables du dossier ou de la bonne marche des opérations ; les décisions importantes prises en cours d'action devraient faire l'objet d'un retour en exécutif.
- Le fonctionnement du secrétariat. Ce dernier est remis en question. Tous les rapports avec la secrétaire de l'APPQ doivent être repensés. Trop de personnes donnent des avis contradictoires et certaines procédures sont trop complexes.
- Les activités scientifiques. La grande quantité d'activités nécessitent d'en repenser l'organisation : le nombre, la publicité, les portes d'entrées possibles pour les inscriptions, les variations dans les coûts, etc. Les responsables soulignent la nécessité d'être au moins deux personnes de l'exécutif pour assumer cette responsabilité. Elles prépareront une suggestion d'activités scientifiques 2000-2001 pour la prochaine réunion de l'exécutif.

Le point 3 de cette discussion sur le fonctionnement de l'exécutif est immédiatement mis en discussion. Les autres points seront mis en discussion ultérieurement.

Fonctionnement du secrétariat:

Le rôle de la secrétaire de l'exécutif doit être reclarifié: Il est convenu que la secrétaire de l'exécutif coordonne toutes les communications avec la secrétaire de l'APPQ en ce qui concerne les envois de l'APPQ.

La secrétaire de l'exécutif verra donc à ce que les documents devant faire partie du prochain envoi lui soient expédiés dans les délais nécessaires à l'exécution de l'envoi.

Chaque document devant faire partie d'un envoi lui parviendra directement (par courrier, par courriel, ou par télécopie), de sorte qu'elle puisse tout d'abord s'assurer du contenu avant de l'expédier à la secrétaire de l'APPQ . Un accusé de réception sera émis à l'expéditeur.

Lorsque les documents seront prêts pour l'expédition, la secrétaire de l'APPQ en fera parvenir copie à la secrétaire de l'exécutif qui s'assurera que ces documents édités sont conformes.

Une copie des documents édités sera remise à l'expéditeur
Les documents édités seront approuvés par la secrétaire de l'exécutif auprès de la secrétaire de l'APPQ qui verra à l'expédition des documents.

Ces modalités de fonctionnement de la coordination en ce qui concerne les envois de l'APPQ seront mises à l'essai pendant les trois mois qui viennent.

5. Association Filigrane/APPQ

Suzanne Tremblay distribue à chaque membre du CE une copie du document «Proposition d'association entre Filigrane et l'APPQ».

Madame Hélène Richard et Monsieur Yves Lecomte seront invités à notre prochaine réunion pour exposer leur proposition. Entre temps, un comité composé de Mmes Suzanne Tremblay, Sandra Londei et Susan DesRoches étudiera les questions pertinentes à cette proposition.

6. Cahier des procédures

Il est proposé de doter le CE d'un cahier des procédures de l'APPQ. Micheline Gérin-Lajoie regroupera les diverses procédures selon un classement approprié.

7. Dossier de l'accréditation des activités auprès de l'OPQ

Comme il est prévu que les séminaires d'introduction de l'APPQ se répartiront selon un canevas sensiblement semblable l'année prochaine, il est convenu que

Mmes Labrèche et Gérin-Lajoie utiliseront les critères déjà établis pour poursuivre ce projet d'accréditation auprès de l'OPQ.

8. Activités cliniques

8.1 Conférence de Lise Monette

Les inscriptions sont encourageantes (il y en a déjà 5 ou 6). Les affiches seront bientôt distribuées.

8.2 Activités données par nos membres

Les propositions des membres devraient nous parvenir pour le 15 mars 2000.

8.3 Évaluation du séminaire L. Brunet

Mme Labrèche nous a déjà fait parvenir la compilation des évaluations de ce séminaire. L'analyse des résultats laisse la question ouverte pour l'an prochain. Mmes Jacqueline Labrèche et Suzanne Tremblay poursuivront la réflexion et nous reviendront là-dessus à la prochaine réunion.

8.4 Choix des activités de l'an prochain

Reporté à notre prochaine rencontre.

8.5 Autres

Aucun autre sujet n'a été abordé.

9. Trésorerie : politique de remboursement des frais d'inscription en cas d'absence lors des séminaires d'introduction

Reporté à une rencontre ultérieure.

10. Journal : textes manquants

Les textes de MM. Imbeault et Crombez étant toujours manquants, Mmes Monique Sabourin et Sandra Londei poursuivront la réflexion et nous en feront part à notre prochaine réunion

11. Secrétariat

11.1 Prochain envoi

Le prochain envoi est prévu pour le 28 avril de sorte que les documents concernant l'Assemblée générale du 9 juin parviennent un mois à l'avance.

Il contiendra: La convocation pour l'assemblée générale

Le rapport de la présidente

Le rapport de la trésorière

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale du 11 juin 1999

Les annonces pour les séminaires qui restent

Le Journal, s'il est prêt

Deux annonces de l'extérieur:

De la société psychanalytique de Québec, pour la venue de M. De M'Uzan

Conférence de A. Furlong sur la confidentialité

11.2 Autres

Rien d'autre n'a été apporté. (voir néanmoins le point 4 "Fonctionnement du comité exécutif" les points 2 et 3 de l'annexe 1)

12. Varia

- Lettre de remerciement à la SPM

Mme Latendresse enverra, au nom des membres du CE, une lettre de remerciement à Mme Micheline St-Jean de la SPM pour l'ouverture faite à nos membres pour le Congrès des Psychanalystes de Langue française.

-Colloque

Mme Monique Sabourin nous fait part d'une suggestion de M. François Gauthier concernant la composition des présentateurs au colloque. Pour faire le poids aux deux principaux invités, M. Pierre Drapeau et Mme Godfrind, il est suggéré qu'un groupe de trois personnes présente en avant-midi et en après-midi pour supporter (peut-être par des vignettes cliniques) les présentations principales. Cette suggestion reste à discuter plus avant.

13. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée, à 15h20, est proposée par Micheline Gérin-Lajoie, secondée par Sandra Londei

Micheline Gérin-Lajoie
Secrétaire.